

# Compte-rendu du conseil d'école RPI Rétaud-Varzay - Jeudi 10 novembre 2022 -

## Présents:

- M. Châteaugiron (Maire de Varzay), M. Lavergne (Maire de Rétaud),
- Mme Dillenseger et Mme Hegui (adjointe et suppléante chargées des affaires scolaire de Varzay), M. Bossuyt et Mme Journal (adjoint.e.s chargé.e.s des affaires scolaires de Rétaud),
- Mme Cruette (DDEN Rétaud),
- Mme Dassonville, Mme Drouet, Mme Baylis Coudray, Mme Naves, Mme Verger, Mme Teyssonier, Mme Diarrassouba, Mme Pigère, M. Beverina, M. Savarit (parents élus représentants des parents d'élèves du RPI),
- Mme Bouchet, M. Fayolle, Mme Flavigny, Mme Mescam, Mme Marouby, Mme Remigereau, Mme Sinou, Mme Dura (enseignant et enseignantes du R.P.I.),
- M. Kraszewski (Directeur de l'accueil périscolaire de Varzay),
- Mme Mille (ATSEM Varzay).

**Excusés :** Mme Rouxel (représentante CDA Saintes), M. Veillon (DDEN Varzay), Mme Péan, Mme Duc, Mme Palitta, Mme Marand (parents élus représentants des parents d'élèves du RPI), Mme Charpentier (Inspectrice de l'Education Nationale), l'équipe du R.A.S.E.D., Mme Boncourt (médecin de l'Education Nationale).

**Début du conseil d'école :** 18h00

- désignation d'une secrétaire de séance : Mme Dura (enseignante)
- vote à l'unanimité pour réaliser un conseil d'école commun du R.P.I.

## **Le compte-rendu du conseil d'école du 9 juin 2022 :**

- Modification à apporter : M. Veillon était absent et excusé lors de cette réunion. Cela n'apparaît pas dans le CR. Avec cette modification apportée, le CR du conseil d'école du 9 juin 2022 est approuvé et voté à l'unanimité.

## **I- Les compétences du conseil d'école et les élections des représentants des parents d'élèves**

### **a) Les attributions du Conseil d'école:**

- Rappel des principales attributions du Conseil d'école et du rôle des membres titulaires du conseil d'école.

### **b) Les élections des représentants des parents d'élèves :**

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2022 ; le vote a été réalisé exclusivement par correspondance.

**Varzay :** trois titulaires et trois suppléantes ont été élues : Mme Dassonville Anaïs, Mme Naves Anne, Mme Drouet Elodie, Mme Baylis-Coudray Jessica, Mme Verger Camille et Mme Teyssonier Aurélie.

Sur 135 parents inscrits, 103 personnes ont voté et il y a eu 92 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 76,30 %.

**Rétaud :** 4 titulaires et 4 suppléants ont été élus : Mr Bévérina Kevin, Mme Pigère Stéphanie, Mme Péan Elodie, Mme Diarrassouba Bérénice, Mr Savarit Xavier, Mme Duc Angélique, Mme Palitta Valérie et Mme Marand Sandie.

Sur 175 parents inscrits, 130 personnes ont voté et il y a eu 117 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 74,29 %.

Vote à l'unanimité du vote exclusif par correspondance pour les prochaines élections.

**II- La rentrée 2022 : le déroulement, le protocole sanitaire, le plan de continuité pédagogique, les effectifs, les réunions de rentrée, les A.P.C., le RASED.**

**a) Les effectifs :**

**Varzay :**

PS	MS	GS	CP	Total
25	16	22	14	77

**Rétaud :**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
6	18	22	25	26	98

**Les répartitions actuelles :**

**Varzay :**

PS	MS / GS	GS/CP	Total
25	MS + GS 16 + 10 (26)	GS + CP 12 + 14 (26)	77

**Rétaud :**

Classe 1 C.P. / C.E 1	Classe 2 C.E 2	Classe 3 C.M 2	Classe 4 C.M 1	Total
25	22	26	25	98

Soit un total de 175 élèves sur le R.P.I.

**b) Les réunions de rentrée :**

**Varzay :** la réunion de rentrée a eu lieu le mardi 20 septembre. Elle s'est déroulée dehors, dans la cour de l'école dans un premier temps qui était consacré à une réunion d'informations générales au sujet de l'école. Puis, un deuxième temps a eu lieu dans chaque classe où l'enseignant.e a présenté le programme ainsi que l'organisation de sa classe.

**Rétaud :** la réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 16 septembre. Les parents ont été accueillis dans la classe de leur enfant afin de mieux découvrir les lieux de vie à l'école, de mieux connaître l'organisation de la classe, les modalités du travail en classe, les attentes et le travail personnel. Les projets de l'année ont été expliqués ainsi que les différents moyens de communication avec l'enseignante (Beneylu, mail, carnet de liaison).

Madame Séverine Fleuret a présenté les actions menées par l'A.P.E pour cette année scolaire.

**c) Les activités pédagogiques complémentaires**

Ces séances se déroulent hors temps scolaire et sont soumises à l'autorisation des parents. Nous rappelons aux parents qu'il faut qu'ils consultent régulièrement les cahiers de liaison de leur enfant pour voir si leur enfant est concerné ou non.

**Varzay :** Elles ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi avant la classe de 8h20 à 8h50 pour la classe de MS/GS, après la classe de 16h30 à 17h00 pour la classe de GS/CP soit des séances de 30 minutes. Le

goûter est ensuite pris avec les parents qui récupèrent leur enfant ou bien alors à la garderie si l'enfant y est accueilli après la séance d'APC.

Pour toute l'année scolaire, il a été fait le choix, par l'équipe enseignante, de ne pas proposer d'APC aux élèves de PS. Directrice déchargée des A.P.C. depuis cette rentrée scolaire. Les séances d'APC ne durent pas toute l'année scolaire.

**Rétaud :** Elles ont lieu le lundi et le jeudi soir de 16H15 à 17H15 pour les élèves des quatre classes de l'école.

**En période 1 :** les élèves du CM2 ont travaillé la méthodologie, les élèves du CM1 et du CE2 ont amélioré leur lecture en fluence (compréhension et lecture orale expressive).

**En période 2 :** les élèves du CM2 ont travaillé la lecture, les élèves du CM1 ont profité de remédiation en numération et en géométrie, les élèves du CE2 ont travaillé la lecture compréhension, un petit groupe de CE1 ont travaillé la phonologie et poursuivi l'apprentissage des sons et des lettres.

#### **d) Le RASED**

Le RASED regroupe des enseignants spécialisés et une psychologue de l'Education Nationale qui travaillent en collaboration avec les enseignants et les parents pour prévenir la difficulté scolaire et favoriser la réussite des élèves qui en ont le plus besoin en mettant en œuvre une aide personnalisée.

Nous dépendons de l'équipe du RASED de l'école élémentaire de Pasteur.

**Varzay :** un temps d'échange en visioconférence a été fait entre l'équipe enseignante et l'équipe du RASED au cours de la première période afin de faire un premier point de celle-ci. Des demandes d'aides sont en cours.

**Rétaud :** 7 demandes d'aide ont été faites par les enseignantes de l'école : 2 au CM2, 2 au CM1, 2 au CE2 et 1 au CE1.

Madame Armelle Fontanié est intervenue à l'école pour deux élèves. Elle a participé à l'élaboration d'une demande d'orientation en sixième ainsi qu'à l'évaluation psychologique d'un élève pour un dossier M.D.P.H (Maison du Handicap).

Une Equipe de Suivi de Scolarité a été menée pour un élève en situation de handicap.

Trois équipes éducatives ont été organisées deux en CM2 afin de préparer au mieux la poursuite de la scolarité des élèves en cycle 3 et une en CE1.

#### **e) Le suivi des élèves en situation de handicap**

**Varzay :** accueil d'une élève en situation de handicap en GS. AESH présente environ 8 heures par semaine pour l'accompagner : Mme Sandrine BORDES. ESS prévue en décembre pour cet élève.

**Rétaud :** Madame Sandrine Bordes intervient deux jours par semaine auprès d'un élève en situation de handicap dans la classe du CM1.

#### **f) le protocole sanitaire**

A la rentrée de septembre, le protocole sanitaire mis en place était le même que celui du mois de juin.

Nous sommes dans le niveau intitulé « socle ».

**Varzay :** pas de port du masque chez les adultes comme chez les enfants, des parents d'élèves et/ou des accompagnateurs qui peuvent à nouveau rentrer dans l'école, des brassages possibles entre les groupes en intérieur comme en extérieur d'où un seul service de cantine, plus de zones dans la cour de récréation, des décroissements possibles entre les groupes classes. Toujours un lavage régulier des mains, une aération régulière des locaux ainsi qu'une désinfection quotidienne des locaux.

**Rétaud :** Le protocole sanitaire est identique à Rétaud. Les élèves peuvent à nouveau se retrouver pendant les récréations collectives et au self. Les enseignantes restent vigilantes sur les gestes d'hygiène quotidiens (lavages des mains et aérations des classes).

#### **g) le plan de continuité pédagogique**

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un plan de continuité pédagogique qui précise les actions à mener pour suivre nos élèves au cas où une classe (ou plusieurs) seraient fermées pour des raisons sanitaires. Chaque directrice présente le plan de continuité pédagogique de son école.

### **III- Les évaluations nationales CP et CE1**

**Au CP** : elles se sont déroulées tôt, du 12 au 23 septembre, pour tous les élèves de CP de France. Les enfants ont réalisé ses évaluations en début d'après-midi. Un décloisonnement a eu lieu avec maîtresse Elodie qui accueillait dans sa classe les élèves de GS de maîtresse Aurélia pendant qu'elle faisait passer les évaluations aux élèves de CP. Les élèves étaient bien concentrés. Il n'est pas simple de se retrouver face au fichier d'évaluations en ce début d'année. L'outil est nouveau, il y a des pages à tourner, il faut se repérer pour savoir où est l'exercice et où il faut répondre. Il y a avait 5 séances de 30 minutes à réaliser : 2 séances de mathématiques et 3 séances de français. Les résultats des enfants sont ensuite rentrés numériquement dans un logiciel informatique par l'enseignante qui donne des résultats sous forme « d'araignées » très claires et explicites pour les familles. Maîtresse Aurélia commencera à partir de la semaine prochaine des rendez-vous individuels avec chaque famille d'élèves de CP pour rendre compte de ses résultats. Deuxième cession d'évaluations CP du 16 au 27 janvier 2023. Il y aura un élève de CP en plus cette fois-ci.

**Au CP et au CE1** : Tous les élèves de la classe de mesdames Dura et Mescam du CE1 et du CP ont été évalués du 12 au 23 septembre 2022.

Madame Mescam a présenté les résultats de ces évaluations aux parents lors de rendez-vous individuels menés en période 1.

Ces moments d'échanges ont été fructueux et ont permis d'évoquer toutes les questions des parents.

Chaque famille a pu conserver les résultats de son enfant pour mieux les apprécier puis les retourner à l'école où ils sont rangés dans chaque dossier scolaire des élèves du CE1 et du CP.

Les prochaines évaluations nationales en janvier 2023 ne concerneront que les élèves du CP.

### **IV – Le bilan des coopératives scolaires**

**Varzay** : en septembre 2021, il y avait 1613,21€ sur le compte. Au cours de l'année scolaire 2021/2022, il y a eu 5145,21 € de charges et 9026 € de produits. En septembre 2022, nous en sommes à 5494€ sur le compte.

**Rétaud** : Pendant l'année scolaire passée de 2021/2022, un grand nombre de projets ont été construits et menés pour les élèves de l'école de Rétaud avec l'aide financière de La CDC de Gémozac dont le financement est de 51 euros par élève. En septembre 2022, le compte de la coopérative scolaire de l'école de Rétaud affiche + 8432€. Les projets de l'année sont ainsi assurés.

### **V - Le règlement intérieur et la sécurisation des écoles : les exercices attentat-intrusion et incendie (PPMS), le protocole de surveillance des récréations, les travaux d'été.**

#### **a) Le règlement intérieur :**

- Lecture collective du règlement intérieur des deux écoles du RPI.
- Des modifications sont apportées : « Il est conseillé de marquer le nom et le prénom des enfants sur les vêtements » (art. 2), les changements d'horaires des APC à Varzay (art. 3), les changements d'horaires de l'école de Rétaud (art.3), « les enfants n'apportent pas d'objets dangereux » (art. 4)

Le règlement intérieur modifié est approuvé et voté à l'unanimité.

#### **b) Les récréations**

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un document intitulé « surveillance et cour de récréation » afin de prévoir l'organisation et la surveillance par les adultes des temps d'accueil et des temps de récréation à l'école. Chaque directrice présente le protocole de son école.

**Varzay** : Les parents d'élèves et/ou les accompagnants amènent leur enfant dans l'école et les aident à installer leurs affaires à leur porte-manteau situé dans le vestiaire. Une fois entrés dans la classe et après s'être lavés les mains, les élèves de CP débutent la classe alors que les élèves de PS, MS et GS ont un temps de jeux libres.

La récréation du matin : de 11h00 à 11h30 pour les élèves de PS et de 11h10 à 11h40 pour les élèves de MS, GS et CP. Des zones de jeux sont définies dans la cour de l'école (zone de la structure, zone des vélos, zone du bac à sable et zone de l'herbe avec des règles définies et expliquées aux élèves). Tous les élèves peuvent jouer ensemble. Au-moins deux adultes ou plus sont de surveillance dans la cour de récréation.

La récréation du midi : Un seul service. Les trois classes déjeunent de 12h00 à 13h00 environ. Les élèves de PS partent au dortoir pour la sieste après le temps du repas alors que les élèves de MS, GS et CP ont un temps de récréation dans la cour sous la surveillance du personnel de la CDA. Les enseignants reprennent la surveillance de la cour à partir de 13h20. Un point est alors fait entre le personnel de la CDA et l'équipe enseignante si besoin.

La récréation de l'après-midi : de 15h40 à 16h00 pour les élèves de GS/CP et de 15h30 à 16h00 pour les élèves de PS, MS et GS. Même organisation que pour la récréation du matin.

Avant et après chaque récréation, les élèves passent aux toilettes avec un lavage des mains obligatoire.

En cas de pluie, les récréations ont lieu dans les salles de classe ou bien alors dans la salle de motricité et/ou à l'accueil périscolaire puisqu'il n'y a pas de préau à l'école.

**Rétaud** : L'accueil des élèves se fait chaque matin à partir de 8H35 au portillon de l'école (face au parking). Deux enseignantes sont présentes à cet endroit pour accueillir les élèves et échanger avec les parents si besoin. Après un passage aux toilettes pour se laver les mains, ce moment est un temps calme d'échange entre les élèves avant l'entrée en classe à 8H45. Les deux autres enseignantes surveillent la cour et les toilettes.

La récréation du matin a lieu de 10H30 à 10H45 et celle de l'après-midi a lieu de 15H00 à 15H15.

Toutes les enseignantes sont présentes pour la surveillance de chaque récréation de la journée.

Dans la cour des zones ont été précisées afin que chaque cycle puisse expérimenter les Activités Physiques Quotidiennes. Du matériel spécifique est associé aux différentes zones de la cour pour organiser les jeux calmes, les jeux de lancer, les jeux de courses ...

C'est la cloche du préau qui sonne la fin de chaque récréation et la nécessité de passer aux toilettes pour le lavage des mains.

En cas de pluie, le préau peut accueillir tous les élèves. Si la météo met en danger les élèves (fortes pluies, vent fort, verglas...) les élèves après un passage aux toilettes jouent dans leur classe.

A 12H00 pour le cycle 2 et à 12H15 pour le cycle 3 un temps d'échange avec le personnel du temps du repas est prévu pour les enseignantes de l'école de la même manière à la reprise à 13H20 pour le cycle 2 et à 13H35 pour le cycle 3.

La sortie des élèves est à 16H15 et chaque enseignante veille à répartir les élèves dans les rangs appropriés : périscolaire de Rétaud (sous le préau), bus (le long du potager de l'école) et sortie parents en suivant le chemin blanc vers le parking de l'école où les parents attendent leurs enfants.

Les enseignantes accompagnent au périscolaire de Rétaud les élèves qui resteraient seuls.

### **c) La sécurité et les exercices**

Les directrices présentent les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) de chaque école. Un PPMS est un plan de sécurité civile mis en place dans les écoles françaises en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou un attentat.

**Varzay** : un exercice d'évacuation lors d'une alerte incendie a eu lieu le lundi 10 octobre 2022. Les élèves ont découvert le signal de l'alarme incendie, signal assez bruyant et pouvant déstabiliser les jeunes élèves. Tout

s'est cependant bien passé et l'évacuation des élèves s'est bien déroulée. A noter, une alarme qui semble sonner moins fort que d'habitude.

L'exercice attentat-intrusion aura lieu prochainement. C'est la corne de brume qui avertit les élèves qu'il faut se cacher et faire le moins de bruit possible. Les élèves prennent cela comme un jeu de cache-cache. Les choses leur sont expliquées de manière à ne pas les inquiéter.

Les parents d'élèves ont été avertis ou seront avertis du déroulement de ces exercices via un mail le jour-même ou le lendemain.

Les PPMS doivent être terminés d'être mis à jour et seront transmis à la Mairie de Varzay au cours de la semaine prochaine.

**Rétaud** : Un exercice d'évacuation lors d'une alerte incendie a eu lieu aujourd'hui jeudi 10 novembre 2022. L'alarme incendie est réalisée avec un sifflet et il s'agissait de s'assurer que toutes les classes l'entendaient parfaitement et que chaque collègue pouvait en faire le relai. Les élèves se sont montrés attentifs et bien réactifs. Toute l'école s'est rassemblée sur le parking devant l'école très rapidement. Les élèves sont habitués à ces différents exercices de prévention et ont évoqué eux-mêmes le prochain exercice qui consiste à se cacher dans le cas d'une intrusion dans l'école et à ne pas faire de bruit en attendant les secours.

Pour le prochain exercice attentat-intrusion la corne de brume avertira les élèves. Un débat a été mené dans la classe des élèves du CP et du CE1 qui eux découvrent ces exercices dans de nouveaux lieux pour lister toutes leurs idées et élaborer ensemble un protocole (en lien avec le PPMS attentat intrusion) à mettre en place collectivement.

Monsieur Bossuyt évoque la possibilité de faire un exercice sur le temps méridien pour impliquer tout le personnel.

Les PPMS seront transmis à la Mairie de Rétaud avec les modifications réalisées cette année. Les affichages de l'école sont à modifier (nouveaux enseignants arrivés dans l'école).

#### **d) Les travaux dans les écoles du RPI :**

##### **Varzay :**

- peinture d'une marelle au sol dans la cour de récréation cet été,
- peinture des murs intérieurs de la salle de classe de PS + les murs intérieurs du dortoir de PS (Caroline et Elodie remercient la Mairie de leur avoir laissées choisir les couleurs des peintures) + peinture des murs intérieurs de l'accueil périscolaire,
- pose de stores aux vacances de la Toussaint dans la classe de PS + le dortoir de PS + l'entrée de l'école maternelle,
- annonce de l'Inspection de Saintes + la CDA : installation d'un TBI dans la classe de GS/CP pour les vacances d'avril. Les techniciens de la CDA sont passés dans la classe avec les représentants de la Mairie de Varzay pour voir les détails techniques à gérer,
- demande de la part de l'équipe enseignante à la CDA : un cordon NEJ 45 (pour l'installation d'un TBI dans la classe de GS/CP) et un câble HDMI de 10 mètres environ pour le vidéoprojecteur actuel de la classe de GS/CP. De plus, nous rencontrons le problème suivant. Lorsque nous voulons imprimer nos documents de travail depuis nos ordinateurs portables de l'école fournis par la CDA, nous utilisons la WIFI. Même chose lorsque nous devons scanner des documents pour la Direction et nos classes. Le photocopieur de l'école est relié à ces trois ordinateurs (1 de Direction + 2 pour les classes de chaque collègue) via le réseau WIFI. Or, il arrive souvent que nous ayons des "pannes" de réseau internet. Le choix a été fait par la CDA et la Mairie de Varzay d'installer la box internet à l'accueil périscolaire de Varzay et non plus dans le bureau de Direction de l'école depuis l'arrivée de la Fibre. Du coup, lorsque nous nous retrouvons en "panne" de réseau, nous sommes "bloqués", plus d'impression ni de scan possible... Nous souhaiterions disposer d'un plan B. Nous souhaiterions donc avoir un câble spécifique permettant de relier les ordinateurs portables au photocopieur de l'école et ainsi pouvoir palier le manque de réseau lorsque celui-ci est absent.

- BEYNELU : après de nombreux échanges de mails tout au long de la période 1 (septembre et octobre), nous venons enfin d'avoir une solution. L'abonnement semble lancé pour les deux écoles à présent et les codes d'activation des comptes Beynelu de nos trois classes nous sont parvenus. Il faut, à présent, configurer la plateforme et surtout demander les autorisations de droit à l'image aux familles de Varzay.

- M. Châteaugiron présente les différents projets pour l'année 2023 (travaux de zinguerie, de toiture de l'accueil périscolaire, peinture des murs intérieurs de la classe de GS/CP, poutre du bâtiment de la cantine, crépis des murs extérieurs de l'école, plantation d'arbres dans la cour, projet de géothermie pour le chauffage de l'école, projet de « city stade » dans le parc de Varzay...).

**Rétaud** : Cet été les montants des fenêtres ont été repeints ainsi que le mur du fond de la classe de madame Mescam.

Des travaux de réfection sont prévus dans la cour de récréation (sol à unifier et banc à installer).

La porte de la classe de madame Marouby et la porte du bureau en bas sont à rénover.

Une sonnette avec une ouverture à distance est demandée au portillon de l'école.

Le personnel de l'interclasse demande des aménagements pour la cour (buts ? panier de basket)

Les élèves de l'école ont eux aussi des projets pour améliorer la cour et leurs temps de récréation, un conseil des enfants précisera bientôt les idées de chaque classe et Mathilde (référente du temps méridien) sera invitée à y participer.

## **VI - Calendrier de l'année scolaire (actions et projets)**

- 2ème conseil d'école : lundi 20 mars 2023 à 18h00.

- 3ème conseil d'école : lundi 5 juin 2023 à 18h00.

### **Varzay :**

#### **Projets communs aux trois classes :**

- balade à pied autour de l'école,
- le projet des « Incorruptibles » initié l'année dernière est reconduit cette année,
- sortie au Gallia Théâtre Cinéma courant décembre et/ou janvier pour le visionnage de courts métrages,
- la venue d'un spectacle d'arts vivants à l'école est à l'étude également,
- la venue d'Olivier et d'Isabelle Verger, association « Les Chardonnerets » au mois de mars 2023: découverte des chansons traditionnelles enfantines, découverte d'instruments de musique.
- des sorties scolaires de fin d'année pour chacune des trois classes sont prévues .

#### **Projet spécifique à chaque classe :**

- activités aquatiques pour les classes de MS/GS et GS/CP à la fin de l'année scolaire (mois de mai, 8 séances, seulement les élèves de GS et de CP).

**Informations** : Service civique : Isabelle PENIS, en poste depuis le lundi 07/11/2022

Une personne viendra en stage (ATSEM) au cours du mois de janvier 2023

### **Rétaud : Actions collectives et projets partagés :**

**L'écocitoyenneté** : « Allons enfants de Rétaud ! » des élections des représentants des élèves pour chaque classe de l'école ont été organisées le même jour que les élections des représentants de parents d'élèves. Les quatre enseignantes de l'école souhaitent pour leurs élèves, travailler le vivre ensemble, favoriser l'ouverture à la vie démocratique (cycle 3), pratiquer le débat en classe, améliorer le cadre de vie et aider à devenir acteurs de projets collectifs.

Le premier conseil des enfants aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2022 sur le temps des A.P.C, Mathilde est invitée à ce conseil.

**La connaissance de son milieu de vie et l'organisation de la vie en collectivité** ont été travaillées en CM1 et en CM2 avec mesdames Marouby et Sinou. Monsieur Grenot et madame Besnie ont été invités et rencontreront les élèves du cycle 3.

Action contre la faim : madame Dura présente le projet qui comprend l'élaboration de cartes postales en lien avec l'art Sénoufo (côte d'ivoire) et une course de tous les élèves de l'école en mai 2023. Ce projet offre l'opportunité de mieux connaître des situations de vie enfantines différentes, de pratiquer des graphismes d'art Sénoufo et un défi sportif à préparer de course d'endurance pour toutes les classes de l'école. Les cartes postales créées par les élèves de l'école seront mis en vente début décembre.

Classe de neige à Lamoura dans le Jura : Ce projet concerne les deux classes du cycle 3, il aura lieu du 21 au 27 janvier 2023 et permettra la découverte d'un autre département (paysages, habitants, culture) et la pratique quotidienne du ski alpin. Le travail en classe de préparation a déjà commencé et les élèves sont engagés dans ce projet collectif.

L'équipe enseignante remercie vivement l'A.P.E Varzay Rétaud pour sa participation financière d'un montant de 2100 euros à ce projet.

Une réunion de parents est prévue le 24 novembre 2023.

La ruche et le jardin : Pour les élèves de mesdames Rémigereau et Mescam du CP, du CE1 et du CE2 : il s'agira de réfléchir par l'expérimentation à comment vivre avec la nature qui nous entoure, à mesurer notre action sur la nature et à développer l'observation du vivant.

Mai 2023, projet sportif et citoyen pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) : Mesdames Rémigereau et Mescam engagent leurs élèves dans le projet **Savoir rouler** avec un entraînement sur piste et plusieurs sorties vélos. Un grand Merci aux parents qui se sont investis dans ce projet en tant qu'accompagnateurs !

Projet lecture avec les incorruptibles : Depuis 4 ans déjà : toutes les classes de l'école participent et comme à chaque fois les élèves choisiront en mai 2023 leur ouvrage préféré !

Spectacle de Noël : Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau monsieur et madame VERGER pour un spectacle musical le 12 et le 13 décembre prochain. Nous avons tous hâte de découvrir leur nouvelle création artistique !

## **VII – questions diverses**

**Ecole de VARZAY :**

### **Question 1 : Qu'en est-il de la mise en place de Beynelu ?**

Réponse: réponse déjà apportée au cours de ce conseil.

### **Question 2 : Y'a-t-il suffisamment de parents accompagnateurs pour la piscine ? Les parents souhaiteraient commencer à planifier leur présence afin de pouvoir s'organiser personnellement et professionnellement.**

Réponse : 14 parents se sont portés candidats ; 3 sont déjà agréés, 11 vont passer l'agrément. Un tableau des disponibilités de chacun a été distribué ce jour dans les cahiers de liaison.

### **Question 3 : Est-ce qu'il est prévu la création d'un préau / endroit abrité pour les enfants dans la cour en cas d'intempéries ou de grosses chaleurs ?**

Réponse : M. Châteaugiron indique qu'il n'y a aucune obligation à la présence d'un préau dans une école maternelle. En cas de pluie, c'est la salle de motricité qui est prévue.

### **Question 4 : Serait-il possible de disposer pour l'APE d'un tableau d'affichage en libre accès devant les écoles ?**

Réponse : Nadine Dillenseger va se renseigner mais pense que cela est possible.

● **Question 5 :** *Si un enfant se nourrit difficilement ou trop peu, les parents sont-ils prévenu ? Notamment pour les enfants qui vont à l'accueil périscolaire et dont les parents ont très peu d'échanges avec les atsem ou enseignants.*

Réponse : Christophe Kraszewski indique que l'équipe d'animation se réunit régulièrement sur des temps de réunion afin de faire le point au sujet de l'organisation et du déroulement du service de cantine. L'équipe est également en lien avec les familles, spécialement lorsqu'une interrogation survient. Christophe rappelle que la fiche des « Poussins » est affichée sur la porte d'entrée de l'accueil périscolaire avec les coordonnées de l'équipe d'animation. Les familles ne doivent pas hésiter à venir discuter avec l'équipe d'animation si une question survient.

● **Question 6 :** *Le service unique va-t-il perdurer ?*

Réponse : Christophe Kraszewski rappelle que le fonctionnement de base de l'école maternelle de Varzay est l'organisation d'un seul service de cantine, ce qui est réalisable dans de bonnes conditions en 1h30 de pause méridienne. L'instauration de deux services de cantine a eu lieu lors de la période du COVID et lors de l'instauration du protocole sanitaire lorsque les brassages étaient à limiter au maximum entre les groupes classes. L'organisation de deux services sur l'école de Varzay sur 1h30 de pause méridienne est difficile à réaliser. Cela entraîne des impacts de fonctionnement, de temps supplémentaire, des conditions de repas moins agréables pour les élèves. Compte tenu du protocole sanitaire actuel, nous pouvons fonctionner avec un seul service de cantine et cela va continuer ainsi.

● **Question 7 :** *Peut-on avoir un document qui spécifie les recommandations (loi Egalim) concernant une éventuelle collation, la présence d'un repas végétarien par semaine, etc...?*

Réponse : Karine Chevallier, la responsable du service « cantine » de la CDA est en arrêt actuellement. Cette question sera donc traitée au deuxième conseil d'école.

**Ecole de RETAUD :**

● **Question 1 :** *Peut-on modifier la disposition des tables sur le côté dans la classe du CM2 ?*

Réponse : C'est une disposition temporaire qui n'entrave en rien la compréhension des activités scolaires.

● **Question 2 :** *Qu'en est-il de la propreté des toilettes ?*

Réponse : Les adultes (enseignantes et personnel de la commune) rappellent régulièrement les règles d'hygiène dans les toilettes de l'école. Il apparaît que la faible pression de l'eau soit à l'origine de toilettes encore sales.

Il est à noter la vigilance de tous pour ne pas gaspiller le papier tout en s'assurant que le lavage et l'essuyage des mains soient bien réalisés par les élèves.

● **Question 3 :** *Certains élèves trouvent du gras dans leur viande.*

Réponse : Madame Journal précise que le gras est enlevé en cuisine. Les élèves sont invités à goûter mais il n'y a pas d'obligation de manger si l'enfant n'aime pas.

Le conseil d'école du 10 novembre 2022 s'achève à 20 heures 10.

Les directrices des écoles de Varzay et de Rétaud

Mesdames Bouchet et Mescam